



Commune de TRIVY

Tel. : 03 85 50 26 49

Mail : secretariat@trivy.fr

PROCÈS VERBAL N°06 DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT- CINQ

Le jeudi 3 septembre 2025 à 20h30,

Le conseil municipal de TRIVY s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Mme Chantal WALLUT, Maire.

Présents : WALLUT Chantal, ROZIER Jean-Michel, GIROD Fabien, DEVIF Laurent, AUBLANC Martine, ROZIER Jean-Claude, CHACHUAT Marie-Thérèse, VIGNERESSE Geneviève, THIEBAUD Marc, EL MAHRAOUI Abdelkhalek et PERRIER Marie – Claude.

Secrétaire de Séance : Monsieur THIEBAUD Marc

1) Approbation du Procès-Verbal du conseil du 3 juillet 2025 avec modification du n° du PV n°05 et non 04.

2) Délibérations

- Demande de subvention auprès de la Com-Com pour avoir une subvention de 7.500€ en soutien à notre investissement pour les jeux d'enfants qui seront posés en septembre ou octobre ; Accord à l'unanimité

3) Décisions

- Point-budget : globalement, notre budget, en septembre, ne pose pas de problème : deux postes du budget sont présentés au regard des projets de la commune :

- **Investissements** : un montant reste disponible :
 - o cpte 21578 : 14,5k€ budgété ; disponible à ce jour 12.5k€
 - o Seul le défibrillateur, la cuisinière- et le réfrigérateur de la salle P.T ont été engagés. Le projet de changement des jeux est en cours.
 - o Le remplacement de la lustreuse de la salle P.T a été évoqué lors du dernier conseil : deux devis presque semblables orientent la décision pour un accord auprès de notre fournisseur habituel : 2.9K€
 - o Un autre projet propose le remplacement du congélateur de la salle P.T ; qui n'est pas adapté à nos besoins par un plus petit : 200l au lieu de 400 / des devis sont envisagés entre 250 et 500 € : décision en octobre.

- **Travaux** :

- o Compte 615221 : budgété : 30k€ : disponible : 28k€
 - o La remise en état du chemin des têtes, va se faire (cf dossier Amarante-commune) : Mr Balland a envoyé son devis pour 3.2k€. L'entreprise Thivent sera chargée de la réfection du revêtement. Devis en attente. Dès réception, les travaux seront réalisés ; courant octobre 2025. (Travaux financés par le versement de l'assurance)



Commune de TRIVY

Tel. : 03 85 50 26 49

Mail : secretariat@trivy.fr

- Le clocher de l'église a été envahi par les fientes de pigeons et exige un nettoyage complet : l'entreprise JPM 3D propose d'effectuer ce travail pour un montant de 2914€TTC : accord donné.
- La pose des jeux implique une participation de la commune pour creuser la fosse, y mettre le gravier sur géotextile.

4) Informations

- Courrier du préfet : pour autorisation d'entrer dans les propriétés pour vérifier le respect de la biodiversité dans les propriétés privées / une information doit être faite aux propriétaires et à la mairie cinq jours avant. Interdiction de pénétrer dans les habitations.
- Changement de destination autorisé pour les anciens bâtiments agricoles inutilisés à cette fin depuis plus de 20 ans. Dans le cadre des demandes de permis de construire, cette loi du 16 juin 2025, permet de faire une demande de dérogation au PLUIH, pour la réutilisation des bâtiments agricoles.
- C.W. assistera, le 5/09, à la prochaine commission de la CDPENAF, pour présenter le dossier de PLUIH, de notre ComCom avant enquête publique et validation.
- Les travaux sur le chemin des grandes verchères par l'entreprise Thivent, débuteront autour du 15 octobre. Financé par le budget de la ComCom : 21K€
- Un branchement provisoire a été demandé pour le marché-concert du 25 mai dernier. Des compteurs ont été loués chez Kiloutou et les branchements faits par EDF ; La puissance installée (3 contre 30 demandée) n'a pas permis le fonctionnement et ce sont nos agriculteurs qui ont pu dépanner. Après plusieurs contacts et courriers, nous avons pu obtenir une modeste remise par Enedis et EDF en dédommagement ; réflexion à faire pour un branchement définitif.
- Travaux en cours : un tableau présentant les travaux faits et à faire sur la commune par notre personnel et les bénévoles est présenté : merci à tous ceux qui ont permis d'améliorer l'état de nos bâtiments. Un devis sera demandé à l'entreprise MCI pour la réfection de la grille du monument aux morts ;
- Stationnement près de la Salle P.T. : un de nos habitants gare sa voiture sur une voie de passage, utile pour la commune et pour la location de la salle. Information orale et courrier ont été donnés ; Un nouveau courrier sera transmis avant verbalisation.
- Lecture d'un courrier de remerciements pour l'organisation du diner du village.

Séance levée à 22h10

Prochain conseil : vendredi 17 octobre 2025 à 20h00

Le Secrétaire,
THIEBAUD Marc

Le Maire,
Chantal WALLUT

